

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021**

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN LE 29 SEPTEMBRE, À DIX NEUF HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 23 septembre 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-neuf, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle des Colonnes, 51 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, Mme SAUVEY, M. EL GHARIB, Mme LE JEAN, M. NICOLAS, Mme COURTOIS, M. KERVEILLANT, Adjoints, Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, Mme AWONO, M. GELARDIN, Mme ANDRIEUX, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. LETTRON, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente cinq.

**ETAIENT REPRESENTES:**

Mme CLISSON RUSEK par Mme LANGLAIS, M. HAYAR par Mme DANWILY, Mme NED par M. ANCELIN

**ETAIT ABSENTE :**

Mme CANCIANI

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 32

M. BOREL-MATHURIN, absent à l'ouverture, arrive à 20 heures 02  
M. SIMONIN, absent à l'ouverture, arrive à 20 heures 11

=====

**LE CONSEIL MUNICIPAL A :**

**DÉSIGNÉ** à l'unanimité Madame AWONO en qualité de secrétaire de séance

**APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2021

**PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE** des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

### AFFAIRES GENERALES

1. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) la modification de l'article 28 du Règlement intérieur du Conseil Municipal relatif à l'organisation des tribunes d'expression politique
2. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret avec 25 voix en sa faveur M. LEGENDRE comme conseiller municipal pour représenter la Ville au sein du conseil d'école maternelle Fontaine Grelot
3. **DÉSIGNÉ** au scrutin public avec 26 voix en sa faveur Mme CORVEE-GRIMAUULT comme membre du Conseil Municipal pour siéger à titre d'invité consultatif au sein du conseil de la vie sociale de l'Institut des Jeunes Sourds
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création de la commission de délégation de service public et les modalités de dépôt des listes et **DÉSIGNÉ** au scrutin public Mme SPIERS, Mme LANGLAIS, M. KERVEILLANT, M. HOUERY et M. DEL (avec 33 voix en leur faveur) comme membres titulaires de la commission de délégation de service public et M. GELARDIN, Mme FERNAND-DETRIE, M. NICOLAS, Mme COURTOIS et M. BONAZZI (avec 33 voix en leur faveur) comme membres suppléants de la commission de délégation de service public

### URBANISME

5. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de réservation de 3 logements dans le programme de logements sociaux de la société SEQENS, sur un terrain sis 1-5 avenue des Cottages, au titre de la garantie d'emprunt de la commune pour cette opération
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie de la commune pour le contrat de prêt n° 125659 de la Caisse des Dépôts et Consignations contracté par la société CDC Habitat Social pour le financement de l'acquisition en VEFA de 15 logements locatifs sociaux au 4bis, rue Armand Millet et 6 boulevard du Maréchal Joffre et la convention de garantie d'emprunt et de réservation de 3 logements au titre de la garantie d'emprunt de la commune pour cette opération
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité la réitération de la garantie de la commune suite au réaménagement de la dette de Hauts-de-Seine Habitat pour le contrat de prêt n° 0477106 de la Caisse des Dépôts et Consignations concernant 13 logements sociaux au 49-51bis boulevard du Maréchal Joffre

### DEVELOPPEMENT DURABLE

8. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la convention de reversement d'une subvention au titre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) SEQUOIA – Session 2 – issu du programme d'actions des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE) et la convention globale de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE
9. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. DEL, M. LETTRON) et 5 abstentions (Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) la charte EcoQuartier dans le cadre du projet Faïencerie

### MOBILITE

10. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. LETTRON) le choix du mode de gestion (recours à la délégation de service public) du stationnement payant (voirie et parcs de stationnement)

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

11. **APPROUVÉ** à l'unanimité la liste des locaux soumis à la taxe annuelle sur les friches commerciales

## RESSOURCES HUMAINES

12. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des emplois permanents de la Ville
13. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. LETTRON) et 1 abstention (Mme COEUR-JOLY) la création d'un contrat de projet pour la Maison France services
14. **APPROUVÉ** à l'unanimité le taux de rémunération des intervenants pour le groupe de parole sur les troubles de l'apprentissage

Fait à Bourg-la-Reine, le 30 septembre 2021

Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
Cyrille LEMAITRE

